

Afrique-Maroc : un brassage démographique imminent Africa-Morocco: An imminent demographic mixing

Auteur 1 : BERRADA Abdellah,

Auteur 2 : DRIOUI Chaimae,

BERRADA Abdellah, (Professeur de l'Enseignement Supérieur, Docteur en démographie)
Université Sorbonne - Paris 1

DRIOUI Chaimae, (<https://orcid.org/0000-0003-4299-3082>, Docteure en démographie)
Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : BERRADA. A & DRIOUI. C (2023) « Afrique-Maroc : un brassage démographique imminent », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 17 » pp: 331 – 344.

Date de soumission : Février 2023

Date de publication : Avril 2023



DOI : 10.5281/zenodo.7892494
Copyright © 2023 – ASJ



Résumé

Notre planète Terre atteindra au cours des six décennies à venir les dix Milliards d'âmes dont près de quatre personnes sur dix seront africains. Ces perspectives, relevant des tendances lourdes qui évoluent sur des siècles, sont imminentes et se réaliseront quelles que soient les différentes données que connaîtra notre planète. Il est alors important, voire urgent de procéder à une réflexion sur les implications de ces perspectives.

Les auteurs s'inscrivent dans ces perspectives et proposent de mener une série de réflexions sur les futurs mouvements migratoires qui intéresseront en particulier l'Afrique et le Maroc. Le présent article pose les jalons de cette réflexion qui sera développée dans une série d'articles qui traitent de cette importante problématique.

L'analyse de la théorie de la population optimale dans le contexte marocain montre que le pays compte un nombre important d'habitants qui dépasse la capacité porteuse de tout individu en gardant un niveau de vie décent. Ainsi, l'arrivée massive et imminente des migrants subsahariens, en plus des réfugiés, pourrait ne pas contribuer totalement au développement du pays et posera de multiples problèmes d'ordre social, économique, culturel et environnemental. Toutefois, si les responsables des pays d'origine et d'accueil prennent les mesures nécessaires pour une immigration contrôlée et maîtrisée, ces migrants peuvent constituer une richesse humaine considérable.

Mots clés : Afrique, démographie, Maroc, migration, perspectives, théorie de la population optimale.

Abstract

Our planet Earth will reach ten billion people in the next six decades, of which nearly four out of ten will be African. These perspectives, which are based on significant trends that have been developing over the centuries, are imminent and will be realized, regardless of the different data that our planet will experience. It is therefore important, and even urgent, to reflect on the consequences of these perspectives.

The authors follow these perspectives and suggest a series of reflections on future migration movements that will concern Africa and Morocco in particular. This paper provides the groundwork for this reflection, based on the theory of optimal population, which will be developed in a series of papers that address this important issue.

Analysis of the optimal population theory in the Moroccan context shows that the country has a significant number of residents that exceeds the productive capacity of any individual while maintaining a decent standard of living. Thus, the imminent mass arrival of sub-Saharan migrants, as well as refugees, may not contribute fully to the country's development and may lead to multiple social, economic, cultural and environmental problems. However, if the leaders of the origin and host countries take the necessary measures for a controlled and regulated immigration, these migrants can constitute a considerable human resource.

Keywords : Africa, demography, Morocco, migration, prospects, optimal population theory.

Introduction

L'histoire des populations humaines, c'est certes l'histoire de la reproduction biologique, mais c'est aussi l'histoire de la mobilité de ces populations (Rollet, 2006). La migration constitue un fait de population à forte implication politique, sociale et économique. De ce fait, les démographes ne peuvent négliger son étude malgré ses difficultés en termes de définitions, de la collecte de données et aussi des indicateurs pertinents.

La démographie, science à part entière et mère de la statistique nous permet de mener les analyses qui s'imposent pour en tirer les leçons, en particulier dans les domaines des migrations qui intéressent et intéresseront à coup sûr tous les peuples de la planète. Pour bon nombre de sociétés, les mouvements migratoires et leurs impacts sont subis, ce qui conduit à des situations souvent inhumaines. Il est temps de nous intéresser à ces mouvements pour en estimer l'ampleur, notamment les migrations futures Afrique-Maroc.

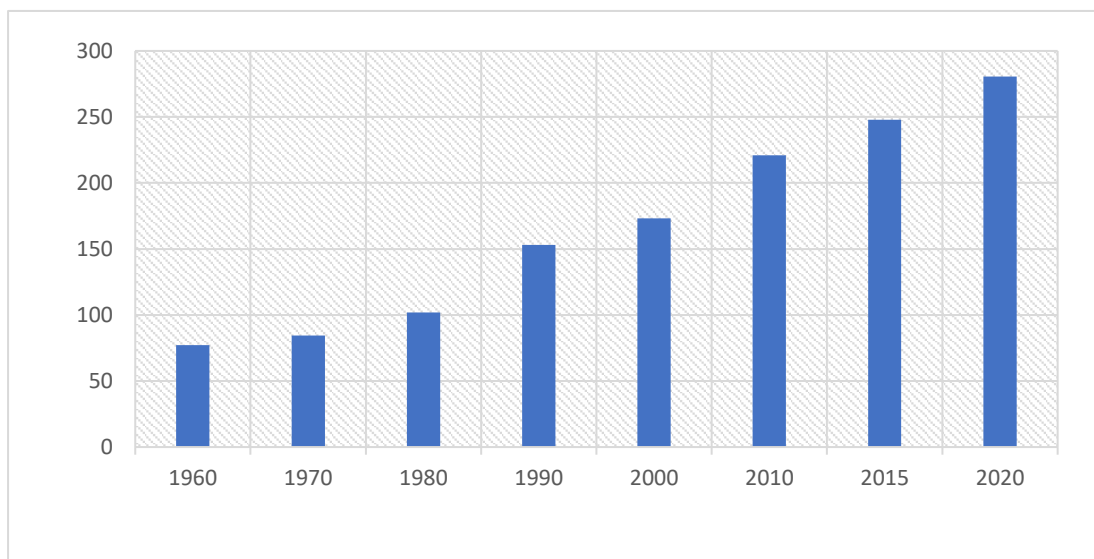
Le présent article s'inscrit dans ce courant explicatif dont l'objectif est de mettre en exergue l'impact que pourrait subir le Maroc à la suite de l'arrivée massive et imminente des migrants provenant notamment de l'Afrique subsaharienne. Cette orientation sera basée sur la théorie de la population optimale qui a eu le mérite de mettre le lien entre la démographie et l'économie d'un territoire donné.

Cet article se veut ainsi une analyse des niveaux et tendances de la migration dans le monde entier et puis dans l'Afrique avant de passer au contexte marocain en mettant l'accent sur l'immigration provenant essentiellement de l'Afrique subsaharienne. L'article présentera par la suite une perspective quant à l'avenir de ce phénomène inéluctable, tenant compte de son mouvement historique et des facteurs d'attractivité qui sont particulièrement d'ordre politique. Nous illustrons vers la fin de cette orientation l'impact éventuel de la migration sur la démographie et l'économie du Maroc en se basant sur la théorie de la population optimale et des perspectives qui s'y attachent.

1. Tendances migratoires dans le Monde et en Afrique

Selon les dernières révisions préparées par le département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (Nations Unies, 2020), le nombre de migrants internationaux serait aujourd'hui de 280 millions alors qu'il n'était que de 77 millions en 1960, soit alors une multiplication par près de 4 en l'espace de 50 ans (Figure 1).

Figure 1. Évolution du nombre de migrants internationaux, 1960-2020



Source : élaborée à partir des données des Nations Unies (2020)

Ces migrants ne se déplacent pas de manière uniforme à travers le monde. La plupart choisissent de se rendre dans des pays à hauts revenus tels que les États-Unis ou l'Europe en raison de la plus grande stabilité économique et sociale qu'ils offrent (Fadlollah et al., 2000 ; Drechsler et Gagnon, 2008 ; Mincer, 1978 ; Sjaastad, 1970), ainsi que dans les pays du Golfe, producteurs de pétrole, qui attirent les migrants notamment asiatiques (Labib, 1987).

L'Afrique est souvent considérée comme un continent en mouvement donnant lieu aux déplacements massifs qui peuvent concerner deux champs géographiques (Dumont, 2020). Le premier, Sud-Nord, s'explique notamment par le désir des populations d'améliorer leurs conditions et niveaux de vie dans le sens où l'actuelle gouvernance des pays africains présente plusieurs difficultés de développement. Le second volet concerne les migrations Sud-Sud, c'est-à-dire les migrations intracontinentales.

Même si dans l'imaginaire, on a toujours mis en exergue la migration africaine vers l'Europe, la migration intracontinentale est actuellement le type prédominant en Afrique et depuis très longtemps. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), 80% de la migration africaine

s'effectue à l'intérieur du continent. On peut ainsi prévoir une saturation dans les années à venir, corrélée à l'accroissement démographique attendu.

S'agissant de l'Afrique du Nord, cette région se caractérise par son unité géographique puisqu'elle se situe sur la frange septentrionale du continent et elle est bordée par la rive Sud de la Méditerranée. Ces deux caractéristiques géographiques ont contribué davantage à l'amplification des migrations irrégulières et de transit. Ainsi, depuis les années 1990, des dizaines de milliers de migrants se retrouvent au Maghreb et de manière clandestine dans la plupart des cas.

2. Le Maroc comme pays d'installation : migration provenant de l'Afrique subsaharienne

La migration est un phénomène historique au Maroc (Berrada, 1993 ; Hamdouch et al., 1981). Depuis plusieurs siècles, les individus émigrent aux pays africains à des fins notamment de commerce et se terminent dans maintes situations à contracter des mariages mixtes. Fès est l'une des villes ayant connu ce type de migration depuis très longtemps et parmi les familles qui l'ont subi, il y a les familles : Benjelloun, Berrada, Bennani, Zizi, Mekouar, Sekkat, etc.

Par ailleurs, et alors qu'il a été considéré comme un pays d'émigration au cours des huit décennies du siècle dernier, le Maroc est progressivement devenu un pays du transit vers l'Europe et dans des cas de plus en plus nombreux, un pays d'immigration ou d'installation (Khachani, 2008 ; Mghari, 2009). En plus de sa situation géographique favorable, le Royaume compte des facteurs politiques attractifs qui ont conduit à un brassage démographique avec des migrants en provenance essentiellement de l'Afrique subsaharienne (Alioua, 2005 ; Boubakri, 2007 ; Dumont, 2020 ; Lahlou, 2002). Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, le nombre des étrangers résidant au Maroc a atteint 84 001 habitants, enregistrant un accroissement absolu de 32 566 étrangers par rapport à 2004, soit un taux d'accroissement global de 63,3% sur la période intercensitaire. Par ailleurs, le RGPH 2014 révèle que, parmi la population étrangère estimée, 41,6% (34 966) sont d'origine africaine et dont 64,5% (22 545) sont issus des pays subsahariens. Il est toutefois intéressant de souligner les limites éventuelles de la collecte de données notamment en ce qui concerne la migration clandestine où plusieurs personnes échappent aux opérations du recensement.

Il convient de noter que l'Afrique subsaharienne devrait contribuer par plus de la moitié à l'augmentation de la population mondiale d'ici 2050 selon les projections des Nations Unies. Entre 2022 et 2050, la population de cette Région devrait presque doubler passant de 1,15

milliard de personnes à 2,09 milliards. Les projections des Nations unies sont encore plus élevées et prévoient que la population de l'Afrique atteindra 4,3 milliards d'habitants d'ici 2100 représentant 40% de la population mondiale. Cette évolution spectaculaire de la population africaine et de l'Afrique subsaharienne en particulier conduira certainement à des flux d'émigration de plus en plus importants, aboutissant à un brassage démographique imminent au Maroc (Dumont, 2020 ; Lahlou, 2002).

3. Des politiques migratoires de plus en plus attractives

Couplé à d'autres facteurs, le Maroc compte des éléments attractifs sur le plan politique qu'il a décidé d'accroître ces dernières années. En effet, le Royaume a mis en place différentes initiatives à partir des années 1990. Ainsi, la première initiative est marquée par la création du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) et la reconnaissance de ces droits dans le préambule de la Constitution de septembre 1992, reconduite dans la constitution de 2011. En 2003, le parlement marocain a voté le 26 juin sur la loi n° 02-03 sur l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc. Par ailleurs, les visites d'État du roi Mohammed VI aux pays d'Afrique subsaharienne témoignent d'une volonté en faveur d'une prospérité partagée. Dans ce sens, le Maroc a enregistré des réussites diplomatiques remarquables dont on cite principalement sa réintégration au sein de l'Union africaine le 30 janvier 2017 après l'avoir quitté en 1984.

Par ailleurs, le discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à l'occasion de 38^e anniversaire de la « marche verte » le 6 novembre 2013, a permis une reconnaissance officielle de son pays en tant que terre d'immigration pour l'Afrique subsaharienne :

« Les relations privilégiées qui unissent le Maroc aux pays de l'Afrique subsaharienne ne sont pas que politiques et économiques. Ce sont, dans le fond, des liens humains et spirituels séculaires. Eu égard à la situation qui prévaut dans certains de ces pays, nombre de leurs citoyens immigreront au Maroc d'une façon légale ou illégale. Jadis point de passage vers l'Europe, notre pays s'est transformé en destination de résidence. Face à l'accroissement sensible du nombre des immigrés venus d'Afrique ou d'Europe, Nous avons invité le gouvernement à élaborer une nouvelle politique globale relative aux questions d'immigration et d'asile, suivant une approche humanitaire conforme aux engagements internationaux de notre pays et respectueuse des droits des immigrés. Pour illustrer l'intérêt particulier que Nous attachons à

ce volet, Nous avons tenu à charger un département ministériel des questions d'immigration.»

Ce discours Royal a donné lieu à des actes concrets dont principalement le lancement, en janvier 2014, d'une opération de régularisation de la situation administrative des étrangers en séjour illégal au Maroc. Ensuite, une « stratégie nationale de l'immigration et de l'asile » a été adoptée le 18 décembre 2014 par le Conseil du gouvernement. En outre, le Maroc a présenté lors du 30^{ème} sommet de l'Union Africaine qui a eu lieu le 29 janvier 2018 à Addis Abeba, un « Agenda Africain pour la Migration » qui avance une approche plus positive et une volonté politique des États basées sur une migration sécurisée, légale, régularisée et fondée sur le respect des droits humains. L'année 2018 s'est caractérisée également par l'adoption du Pacte Mondial sur les Migrations (PMM) ou également Pacte de Marrakech, par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'idée principale du pacte est de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières.

4. Impact de la migration au Maroc selon la théorie de la population optimale

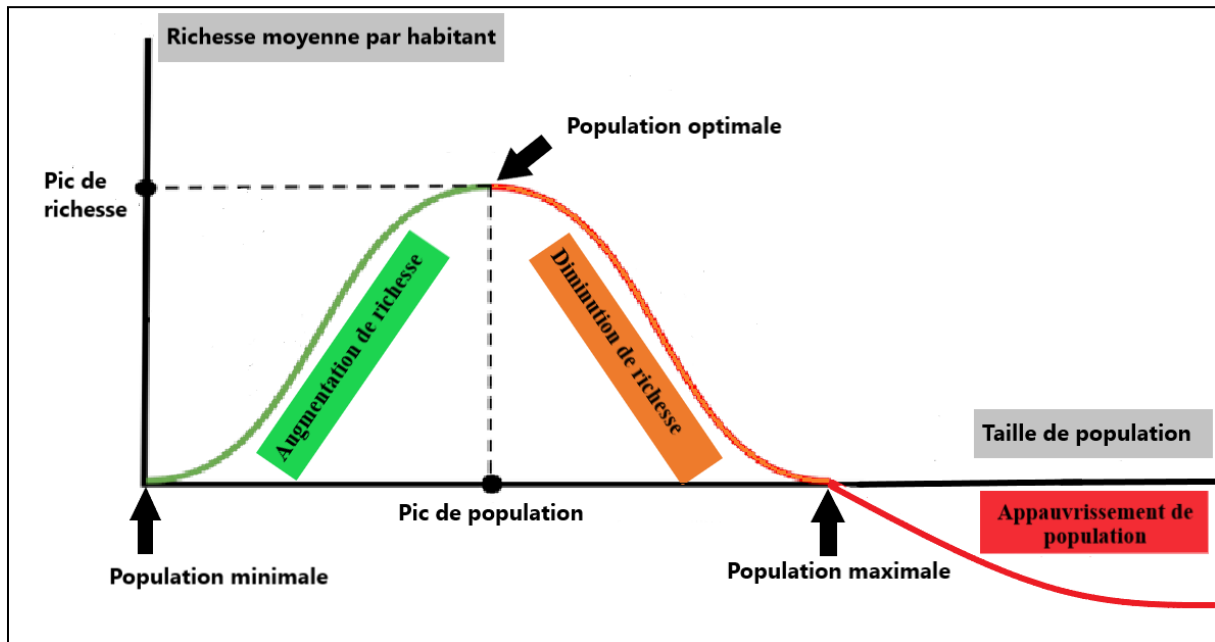
La population optimale est un concept qui a été discuté depuis l'antiquité et qui désigne que : « *Théoriquement, il y a pour un état donné et une offre donnée de ressources naturelles disponibles, avec une offre donnée d'instruments de capitaux et une organisation sociale donnée, une certaine taille de population qui peut exploiter ces ressources au mieux et produire le plus grand revenu par habitant des biens de consommation possible dans les conditions données.* » (Wolfe, 1929).

L'accroissement de la population se détermine souvent et uniquement par les deux composantes majeures de la démographie à savoir : la natalité et la mortalité. Toutefois, l'impact de la migration ne pourra être négligé (Landry, 1949).

La figure 2 illustre l'évolution de la taille de la population en fonction des ressources. Ainsi, trois types de populations qui s'affichent sur cette figure. Il y a tout d'abord une limite inférieure de la population humaine qui constitue « la population minimale viable ». Ensuite, la population s'accroît progressivement permettant une évolution vers la hausse des moyens de subsistances jusqu'à atteindre ce qu'on appelle « la population optimale ». Cet optimum se caractérise par une population qui dispose de suffisamment de ressources pour qu'aucune ne soit gaspillée et que tous les individus prospèrent. Au-delà de cet optimum, l'environnement compte plus d'individus que de ressources, ce qui entraîne une baisse du niveau de vie en raison du manque de ressources. C'est la notion de « la population maximale ». Par ailleurs, si on prolonge la

courbe de la population dès que cette courbe est au-dessous de zéro, les mécanismes de diminution de la richesse entrent en jeu et contribuent à l'appauvrissement de la population.

Figure 2. Théorie graphique de la population optimale



Source : élaborée et complétée par les auteurs en se basant sur le principe de la théorie de la population optimale

Au Maroc, le rythme de croissance démographique a progressé jusqu'au début des années 1970, entraîné par le recul de la mortalité tandis que la baisse tendancielle du rythme d'accroissement observée depuis, est due au recul de la fécondité, événement majeur dans l'histoire de la démographie marocaine (Drioui et al., 2022 ; Escallier, 1995).

Le taux brut de mortalité a connu une baisse notable passant de 18,7‰ en 1962 à 5,6 ‰ en 2010, soit un gain de 13 points en l'espace de 48 ans. Les projections du Haut-Commissariat au Plan (HCP) estiment ce taux à 5,1‰ en 2021-2022 (Figure 3). Cette baisse a permis un gain continu de l'espérance de vie à la naissance passant de 42,9 ans en 1952 à 65 ans en 1987 et puis à 74,8 ans en 2010¹ et qu'elle est estimée atteindre aujourd'hui 76,7 ans selon les projections du HCP².

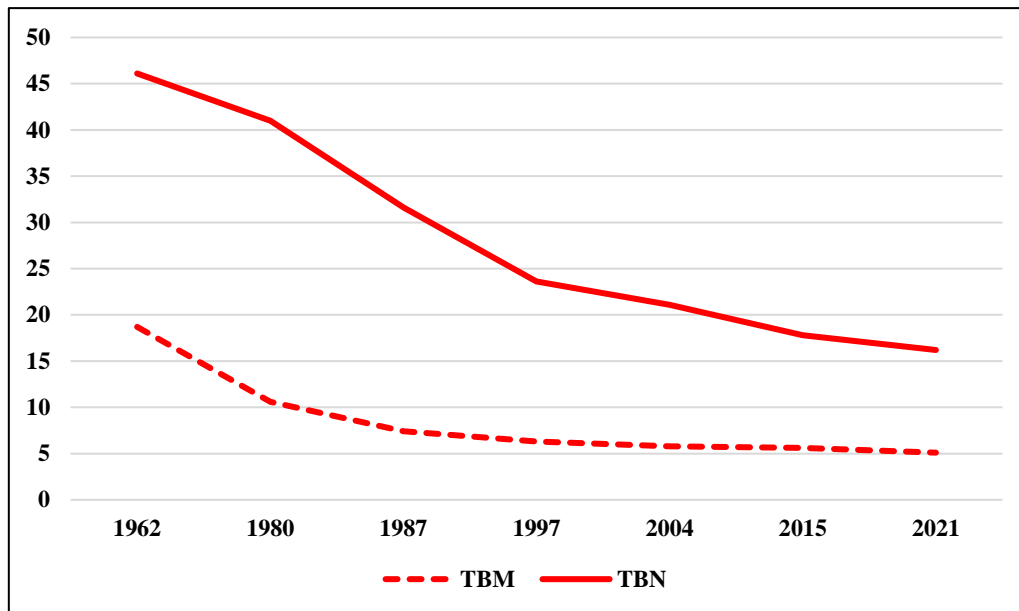
En suivant le déclin de la mortalité depuis notamment le début des années 1970, le taux brut de natalité a chuté de 52‰ en 1960 à 41‰ en 1980 et puis à 21,1‰ en 2004 pour atteindre 17,2‰

¹ https://www.hcp.ma/Espérance-de-vie-a-la-naissance-en-années-1952-2010_a3322.html

² <http://bds.hcp.ma/data/23.32>

en 2018 (Ministère de la Santé, 2005, 2019) (Figure 3). Par ailleurs, les projections du HCP estiment ce taux à 16,2‰ en 2021-2022.

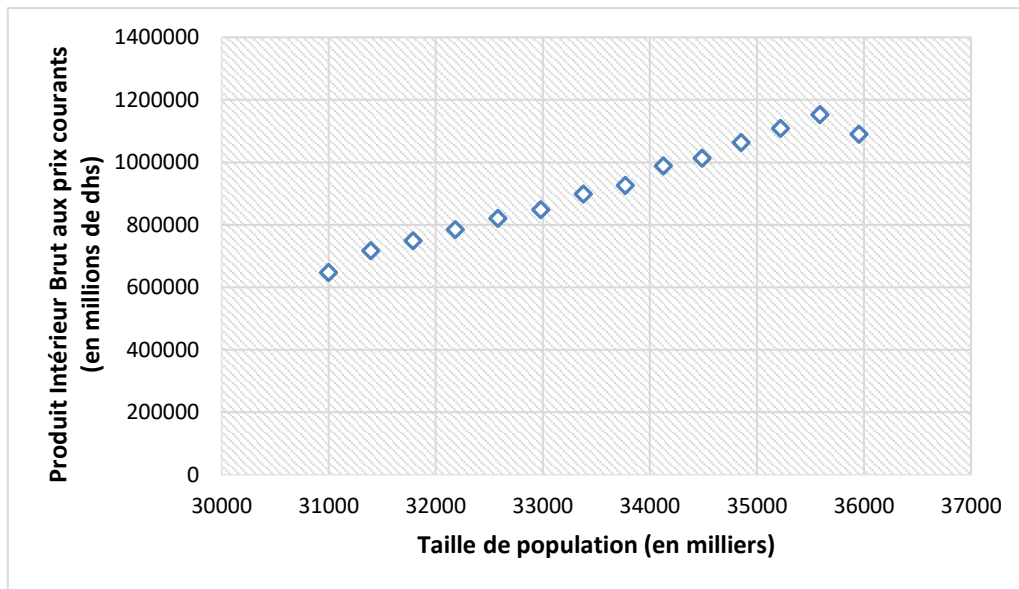
Figure 3. Évolution du TBM et du TBN au Maroc entre 1962 et 2021



Source : élaborée à partir des données du HCP

Une simple représentation graphique de la taille de la population marocaine en fonction du produit intérieur brut aux prix courants montre que le pays compte un nombre important d'habitants qui dépasse la capacité de charge de toute espèce en gardant un niveau de vie décent (Figure 4). Ainsi, l'arrivée massive et imminente d'immigrants subsahariens en plus des réfugiés, qui pourrait constituer une richesse humaine considérable, devrait être désormais étudiée, quantifiée et qualifiée pour éviter les effets pervers d'une immigration non contrôlée et non maîtrisée. Il est donc important, voire urgent, que les responsables des pays émetteurs et récepteurs prennent les mesures qui s'imposent!

Figure 4. Évolution du produit intérieur brut aux prix courants en fonction de la taille de population entre 2007 et 2020



Source : élaborée à partir des données du HCP

Conclusion

Les politiques attractives en faveur de l'immigration choisies par le Royaume du Maroc, en plus des politiques restrictives mises en place par les pays européens quant à l'accès à leur territoire, ne seront pas sans conséquences ni pour les migrants ni pour le Maroc qui joue actuellement le rôle de gardes-frontières afin de satisfaire les exigences de l'Europe (Wender, 2004). D'une part, les migrants sont exposés toujours à des risques et des dangers plus élevés tout au long de leur trajet en vue de rejoindre le territoire européen et subissent ainsi des situations souvent inhumaines, voire catastrophiques. D'autre part, le Maroc, comme le cas de certains pays du monde, souffre de plusieurs problèmes socio-économiques amplifiés récemment par l'effet de la sécheresse et de la hausse des prix des produits de base et de matières premières. Il convient de souligner, dans ce sens, l'interview très récent du Haut-Commissaire au Plan Ahmed Lahlimi Alami où il a reconnu que la forte inflation, estimée à 10,1% la fin de février 2023, est devenue une donnée structurelle de l'économie marocaine, que les citoyens doivent s'habituer avec, et qui est due à une insuffisance de l'offre, notamment agricole. Le Haut-Commissaire au Plan ajoute qu'il faudra surmonter ce problème en menant ce qu'il a appelé « une révolution de notre système de production ».

Toutefois, il est indispensable d'agir également sur les migrations parallèlement aux aspects socio-culturelle et économique. Avec un niveau de natalité et de mortalité qui se situent déjà à des niveaux bas, il est important de mieux gérer le flux de l'immigration afin de maintenir une population qui prend part au processus du développement du Maroc et de tous les pays africains.

BIBLIOGRAPHIE

- Alioua, M. (2005). La migration transnationale des africains subsahariens au Maghreb. L'exemple de l'étape marocaine. In: *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, N°53. L'Afrique à voix multiples. pp. 79-88. <https://doi.org/10.3406/horma.2005.2303>
- Berrada, A. (1993). Migration et développement économique au Maroc. Dans *Migrations et Coopération Internationale. Les enjeux pour les pays de l'OCDE*, GD (93) 52, OCDE, Paris.
- Boubakri, H. (2007). Les migrations internationales en Afrique du Nord : Dimensions géographiques et politiques (Evolution des modèles, des catégories et des destinations). *Atelier sur les Migrations Africaines: Comprendre les dynamiques de migration sur le continent*, 18 – 21 Septembre 2007. Alisa Hotel, Northridge, Accra, Ghana. <https://www.migrationinstitute.org/files/events/boubakri.pdf>
- Drechsler, D. & Gagnon, J. (2008). Les migrations, une source de développement à exploiter. *Annuaire suisse de politique de développement*, 27 (2), 73-89. <https://doi.org/10.4000/aspd.172>
- Drioui, C., El Bidaoui, B. & Bakass, F. (2022). Diffusion Test of Fertility Decline in Arab Countries of the Middle East and North Africa (MENA) Region. *Journal of population and social studies*, 30, 562–590. <http://doi.org/10.25133/JPSSv302022.032>
- Dumont, G. (2020). Les migrations internationales et l'Afrique : des logiques Sud-Nord ou Sud-Sud ? *Les Analyses de Population & Avenir*, 19, 1-14. <https://doi.org/10.3917/lap.019.0001>
- Escallier, R. (1995). Le Maroc, en transition démographique. In R. Courtot, M. Joannon et E. Kolodny, *Dynamiques actuelles de la population dans les pays méditerranéens* (pp. 107-112). <https://doi.org/10.3406/medit.1995.2881>
- Fadloullah, A., Berrada, A. & Khachani, M. (2000). Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux : rapport national - Le Maroc, Luxembourg : Eurostat, 2000, 157 p., Working Papers 3/2000/E/n° 6 ; Hamdouch, Bachir (sous la direction de), *Les Marocains résidant à l'étranger : une enquête socio-économique*, Rabat : INSEA, 248 p.
- Hamdouch, B., Baddou, T., Berrada, A. & Lassoude, L. (1981). *Migration internationale au Maroc : Une enquête sur ses caractères et ses effets en milieu urbain. Avec la collaboration de Simon Curry.*- Rabat : INSEA, 344p.

- Khachani, M. (2008). La migration clandestine au Maroc, [Migration Policy Centre], [CARIM-South], CARIM Analytic and Synthetic Notes, 2008/50, Irregular Migration Series, Demographic and Economic Module - <https://hdl.handle.net/1814/10094>
- Labib, A. (1987). L'immigration dans les pays du Golfe : quelques aspects spécifiques. In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n°43, 1987. Monde arabe: migrations et identités. pp. 53-60. 0. doi : <https://doi.org/10.3406/remmm.1987.2132>
- Lahlou, M. (2002). Le Maroc et les migrations subsahariennes. *Population & Avenir*, n° 659, septembre-octobre 2002.
- Landry, A. (1949). Utilité et bien-être. *Revue d'Économie Politique*, 257-273.
- Mghari, M. (2009). La migration irrégulière au Maroc. *The XXVI IUSSP International Population Conference*. 27 september– 02 october 2009. URL : <https://ipc2009.popconf.org/papers/92040>
- Mincer, J. (1978). Family Migration Decisions. *Journal of Political Economy*, 86(5), 749–773. <http://www.jstor.org/stable/1828408>
- Ministère de la Santé. (2005). *Enquête sur la Population et la Santé Familiale (EPSF) 2003-2004*. Ministère de la Santé et ORC Macro. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR155/FR155.pdf>
- Ministère de la Santé. (2019). *Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale (ENPSF) 2018*. Ministère de la Santé et ORC Macro. https://www.sante.gov.ma/Publications/Etudes_enquete/Documents/2019/03/Rapport%20pr%C3%A9liminaire_ENPSF-2018.pdf
- Rollet, C. (2006). *Introduction à la démographie (2ième édition)*. Armand Colin. 128 p.
- Sjaastad, L. A. (1970). The Costs and Returns of Human Migration. *The Journal of Political Economy*, 70, 80–93. <https://doi.org/10.1086/258726>
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2020). International Migrant Stock 2020.
- Wender, A. S. (2004). Situation alarmante des migrants subsahariens en transit au Maroc et les conséquences des politiques de l'Union Européenne. *Cimade*. URL : <https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2009/03/rapportMarocCimade.pdf>
- Wolfe, A. B. (1929). The Population Problem Since the World War: A Survey of Literature and Research—Concluded [« Le problème de la population depuis la guerre mondiale : une

étude de la littérature et de la recherche — Conclusion »]. *Journal of Political Economy*, 37, 87–120. DOI 10.1086/253998)